



AVIS AUX NAVIGATEURS

PORT DE PLAISANCE DE LA ROCHELLE



Avis N° 31/2020 - Objet : Escale de « La Belle Poule »

**Les plaisanciers et utilisateurs du Port de Plaisance de La Rochelle sont informés que :
Le voilier école « La Belle Poule » fera escale dans le bassin des chalutiers du 5 au 8 juillet 2020.**

Pour assurer la sécurité autour du bateau, la circulation maritime sera réglementée à l'arrivée et au départ du bateau dans le chenal d'accès du Port de plaisance de La Rochelle. Une zone d'interdiction de la navigation est définie à l'intérieur d'un périmètre de sécurité de 50 mètres autour du navire, compté à partir de sa ligne de flottaison. Lors des manœuvres, ce voilier école sera prioritaire sur les autres embarcations. En fonction de la fréquentation du site, le chenal pourra être fermé à la navigation. Le canal VHF 09, sera utilisé par les services du port pour la sécurité de l'évènement.

Les mouvements du bateau sont prévus :

- Entrée dans le bassin le 05/07/2020 à 18h30
- Sortie du bassin le 08/07/2020 à 08h00

L'attention des navigateurs est attirée sur le fait qu'ils devront suivre scrupuleusement et immédiatement les consignes données par l'autorité portuaire. Pour toute question, vous pouvez contacter la capitainerie 24h/24, 7j/7 au : 05 46 44 41 20 ou VHF09. Nous vous remercions de votre compréhension.

Diffusion :

- x Plaisanciers port de La Rochelle
- x Affichage capitainerie
- x Personnel capitainerie
- x Professionnels du nautisme La Rochelle
- x Croisiéristes / bus de mer / passeur
- x Associations nautiques rochelaises
- x Ports de proximité
- x CROSS Etel

Fait à La Rochelle, le 29 juin 2020

Patrice BERNIER

Maitre de Port Principal,